

Nouveau partenaire de l'insertion

Le parrainage socioprofessionnel apparaît comme une solution pour soutenir la sortie de l'ASE et le passage à l'âge adulte.

LE parrainage de proximité connaît depuis quelques années une visibilité nouvelle et une forme de reconnaissance. Le projet de loi sur la protection de l'enfance finalement adoptée en 2016 proposait d'en faire un outil. La crainte de la confusion entre parrainage et projet d'adoption n'a sûrement pas permis d'aller jusqu'à l'adoption de cette mesure, mais le parrainage se fait une place en protection de l'enfance.

Jean-Marie Vauchez se montre prudent quant au périmètre d'action des parrains, « *il doit être cadré par des professionnels* ». Il reconnaît cependant que cela peut offrir « *des opportunités intéressantes, notamment pour les enfants qui n'ont pas de perspectives de retour en famille à court terme, en leur permettant de sortir de l'institution* ». Cet avis est partagé par des anciens de la protection de l'enfance, puisque l'association REPAIRS! a conclu une convention de partenariat avec l'association Parrains par mille. « *Le parrainage, c'est la possibilité d'ouvrir de nouvelles affiliations, de compter sur et compter pour quelqu'un* », explique Léo Mathey, le président de REPAIRS! 75. Ce dernier souligne aussi qu'il doit être encadré pour s'assurer des bonnes intentions des personnes et s'inscrire en adéquation avec les besoins de l'enfant.

L'association d'entraide s'intéresse tout particulièrement à la sortie de la protection de l'enfance, identifiée comme un moment particulièrement sensible dans le parcours des jeunes accompagnés. Fouzy Mathey Kikadidi, membre de REPAIRS! 75 et vice-présidente de REPAIRS! 94 a d'ailleurs présidé un groupe de travail établissant un document de référence « *Accompagner les sorties de l'Aide sociale à*

l'enfance » dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de la stratégie pauvreté (1). Les nouvelles propositions de Parrains par mille autour du parrainage socioprofessionnel tombent à pic.

Depuis 1990, Parrains par mille organise du parrainage de proximité pour des enfants et jeunes majeurs de familles isolées autour d'activités et sorties culturelles ou de loisirs. Ces dernières années, l'association a opéré une évolution tendant à clarifier les objectifs de ces actions. À ce parrainage « *socioculturel* » des origines s'ajoutent du parrainage « *scolaire* » et du parrainage « *socio-professionnel* » pour les 16-21 ans accompagnés en protection de l'enfance.

« La nécessité de travailler en harmonie avec les éducateurs de l'ASE. »

« *L'éducatrice de l'ASE m'a proposé de rencontrer Parrains par mille parce que j'allais partir en foyer jeune travailleur et que mon contrat jeune majeur sera bientôt fini, pour qu'on puisse m'aider dans mes démarches* », explique Abdoul Kadri, 20 ans. « *Ce matin, Nicolas m'a accompagné à la préfecture pour mes papiers. Il me rassure, car je suis vite stressé. Je suis sans famille ni vrais amis à Paris, alors c'est un peu un grand frère pour moi. Il m'a donné des contacts pour chercher un job d'été et va m'épauler pour trouver un patron pour une formation en alternance.* » Au-delà de l'aspect pratique, Nicolas, parrain âgé de 30 ans, partage beaucoup de moments informels avec son fil-

leul qui l'aident à rompre sa solitude : des sorties au cinéma, à l'opéra, de l'escalade ou des diners à la maison. « *On regarde le profil des parrains et les besoins des jeunes. C'est ce qui compte le plus. Tous les parrains sont dans la vie active ou fraîchement retraités, mais on ne va pas forcément mettre en contact des*

parrains qui travaillent dans le secteur vers lequel s'oriente le jeune, car l'aspect social compte autant que le volet professionnel », explique Anne-Solène Taillardat, responsable de l'antenne Île-de-France de l'association.

« *Notre force c'est bien notre expertise en matière de parrainage de proximité déployée dans une optique d'insertion des jeunes. On n'est pas du tout dans du coaching professionnel. On mise sur la relation de confiance à l'adulte pour pouvoir se projeter et les coups de main pour prendre son envol* », complète Delphine Chaix, directrice de l'association.

Le parrain peut ouvrir un réseau précieux pour ces jeunes pour décrocher des stages ou des premières expériences qui reposent souvent sur les connaissances de la famille. Les équipes éducatives n'ont pas la possibilité d'apporter ce suivi. Les parrains vont aussi être à même de conseiller les jeunes sur les codes du monde du travail : se présenter, faire un CV.

Formation exigée

Depuis un an que la formule est mise en place, cinquante parrainages socioprofessionnels ont été mis en place par Parrains par mille en Île-de-France, représentant en fait le tiers des parrainages sur l'année dans la région. « *On a commencé en janvier 2018 avec le département de Paris et on s'étend petit à petit, explique la directrice de l'association. On n'a jamais eu un accueil aussi positif de nos partenaires!* »

Plusieurs départements d'Île-de-France sont d'ores et déjà conquis. Et les antennes associatives de Loire-Atlantique et du Vaucluse sont en phase de déploiement. Alors que l'association recevait environ 40 candidats au parrainage, c'est 20 personnes par semaine qui se proposent aujourd'hui. Un succès qui permet de maintenir une haute exigence. La rencontre avec le parrain, y compris par la psychologue du service, vise à s'assurer que la personne est ici à sa place. Un casier judiciaire, une attestation de responsabilité civile et une convention d'engagements viennent compléter la démarche. Vient ensuite une demi-journée de formation spécifiquement conçue pour le parrainage socioprofessionnel. Contrairement aux autres formes de parrainage de l'association, celui-ci s'adresse uniquement à des jeunes accompagnés

Nicolas, bénévole à Parrains par mille, et son filleul, Abdoul Kadri, bientôt en fin de contrat jeune majeur.



© PARRAINS PAR MILLE

en protection de l'enfance. « *On familiarise les futurs parrains avec le secteur de la protection de l'enfance : les mesures, les acteurs, les profils des filleuls, tout ce qui permet de comprendre dans quel environnement évoluent les jeunes* », explique Delphine Chaix. « *On les alerte aussi sur les contraintes particulières dans lesquelles se trouvent les jeunes et de la nécessité de travailler en harmonie avec les éducateurs de l'ASE pour ne pas compromettre le contrat jeune majeur. Alors qu'il peut être tentant de revisiter le projet du jeune, cela pourrait mettre en péril son accompagnement* », explique Anne-Solène Taillardat.

D'ailleurs, des échanges réguliers avec tous les protagonistes permettent de s'assurer que la relation s'engage dans le bon sens. « *L'objectif n'est pas de se focaliser uniquement sur le professionnel. Discuter au café ou en se baladant est aussi important pour certains jeunes. Voire plus pour certains. Ce qui ne convient pas à tous les parrains. Il faut donc faire se rencontrer des filleuls et des parrains qui ont les mêmes attentes* », explique la responsable de l'antenne Île-de-France. L'enjeu, souligné par l'association, est de sécuriser le parcours du jeune au regard du contrat passé avec l'ASE à la majorité, tout en permettant de penser l'après, de se projeter à plus long terme. « *Rencontrer Nicolas a changé beaucoup de choses. Le rencontrer avant m'aurait peut-être évité quelques mauvais choix...* », rapporte Abdoul Kadri.

C.L.

[1] Aide sociale à l'enfance : pour en finir avec les sorites sèches, 14 février 2019, Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté.